

Yamcheltorah



Pour la Réfoua Chéléma de
David ben
Messaouda, Hanna Roza
bat Etsher et Naomie
Ra'hel bat Sim'ha



Pour l'élévation de l'âme de
Yitshak Ben Chimone,
Yéhouda Ben David,
Chimone Ben Yitshak,
Aaron Ben Chimone,
Messaouda bat Guemra, et
Hanna Bath Esther



Pour le zivoug de,
Jenny Bat Étoile



Résumé de la Paracha

Au terme des deux années que Yossef a passées en prison, Pharaon fait deux rêves dont l'explication reste obscure pour tous les interprètes égyptiens. Ainsi, le roi, ayant entendu, par l'intermédiaire du chef des échansons, que Yossef serait peut-être capable de lui interpréter son rêve, le fit sortir de prison afin d'écouter son explication. C'est ainsi que Yossef annonce au roi d'Égypte sept années d'abondance suivies de sept années de famine. Impressionné par Yossef, Pharaon le nomme en tant que second du roi et c'est ainsi qu'il lui donne Asnat pour épouse et le charge d'amasser des réserves pour avoir de quoi survivre durant la famine. Une fois les sept années d'abondance achevées et la famine commencée, Yaakov demande à ses fils de se rendre en Égypte afin d'obtenir du blé. Seul Binyamin, dernier fils de Rahel, reste auprès de son père. Une fois sur place, les frères ne tardent pas à se faire remarquer par Yossef qui les convoque. Ces derniers, ne sachant pas qu'il s'agissait de leur frère, se font accuser d'espionnage. Pour prouver leur innocence, Yossef les contraint à abandonner un de leurs frères, Chimone, pour retourner auprès de leur père afin de ramener avec eux leur frère Binyamin resté auprès de Yaakov. C'est ainsi que, une fois en Égypte, Yossef les invite à ses appartements et les convie à son banquet. Durant le repas, Yossef fit placer sa coupe dans le sac de Binyamin avant que ses frères ne le quittent. En route pour retourner auprès de leur père, Yossef les fait poursuivre et accuse le jeune frère d'avoir volé sa coupe et désire le garder en tant qu'esclave en compensation.

Dans le chapitre 41 de Béréchit, la Torah dit :

ה/ וַיִּישָׁן, וַיִּחְלֶם שְׁנַיִת; וַהֲנֵה שֶׁבַע שָׁבָלִים, עֲלוֹת בְּקִנְיָה
אֶחָד--בְּרִיאֹת וְטֹבוֹת

5/ Il se rendormit et eut un nouveau songe.
Voici que sept épis, pleins et beaux,
s'élevaient sur une seule tige;

ו/ וַהֲנֵה שֶׁבַע שָׁבָלִים, דַּקּוֹת וְשִׁדּוּפֹת קָדִים--צְמַחֹת,
אֶחָדֵן

6/ puis sept épis maigres et flétris par le vent
d'est, s'élevèrent après eux,

ז/ וַתִּבְלַעְנָה, הַשָּׁבָלִים הַדַּקּוֹת, אֶת שֶׁבַע הַשָּׁבָלִים,
הַבְּרִיאֹת וְהַמְּלֵאוֹת; וַיִּקֶּץ פְּרַעֲוֹ, וַהֲנֵה חֲלוּם

7/ et ces épis maigres engloutirent les sept
épis grenus et pleins. Pharaon s'éveilla et
c'était un songe.

Le **Baal Hatourim**¹ remarque que la formulation des mots en gras, employée dans notre verset, n'est présente qu'à deux reprises dans toute la Torah. La deuxième concerne la fabrication de la Ménorah lorsque la Torah dira² :

וְשָׁלֹשׁ גִבְעִים מְשֻׁקָּדִים בְּקִנְיָה הָאֶחָד, כִּפְתָר וְפָרַח,
 וְשָׁלֹשׁ גִבְעִים מְשֻׁקָּדִים בְּקִנְיָה הָאֶחָד, כִּפְתָר וְפָרַח; כֵּן
 לְיִשְׁשַׁת הַקָּנִים, הַיְצָאִים מִן-הַמִּנְרָה

Trois coupes en forme de fleurs d'amandier sur une branche, avec pommeau et fleur et trois coupes en forme de fleurs d'amandier, avec pommeau et fleur sur l'autre branche; ainsi pour les six branches sortant du candélabre.

Cette analogie du **Baal Hatourim** ne trouve pas de sens immédiat dans notre esprit, tant nous ne comprenons pas le besoin de rapprocher les deux sujets. En quoi le deuxième rêve de Pharaon serait-il lié à la confection de la Ménorah ?

Yossef dira par ailleurs à Pharaon que les deux rêves qu'il a faits ne sont en fait qu'un seul et même rêve, signifiant que le cas des épis de blé entre en écho avec le cas des vaches. Ces deux songes trouvent difficilement un rapport avec la structure de la Ménorah.

Arrêtons-nous sur un autre point de la Paracha. Tout au long de son échange avec ses frères, Yossef va mettre l'accent sur son frère Binyamine, qu'il veut absolument voir descendre en Égypte. À l'évidence, nous comprenons les sentiments de Yossef, espérant voir le petit frère qu'il a quitté depuis près de 22 ans. Cependant, le récit ne se limite pas aux retrouvailles, mais bien à la mise à l'épreuve. Yossef met volontairement son frère dans une situation critique et contraint Yéhouda à prendre les devants pour se dresser contre lui, comme en témoigne la fin de notre Paracha et le début de la suivante. Avant d'accuser Binyamine du vol de sa coupe, Yossef lui montre tous les égards au moment d'accueillir tous les frères dans sa demeure et de leur servir à manger. La Torah souligne à ce propos³ :

וַיֵּשֶׂא מִשָּׂאת מֵאֵת פְּנֵיו, אֲלֵהֶם, וַתֵּרֶב מִשָּׂאת בְּנֵימִן מִמִּשָּׂאת
 כָּלֶם, **חַמֵּשׁ יָדוֹת**; וַיִּשְׁתּוּ וַיִּשְׁכְּרוּ, עִמּוֹ
Yossef leur fit porter des présents de sa table; la part de Binyamine était cinq fois supérieure à celle des autres. Ils burent et s'enivrèrent ensemble.

Pourquoi donner à Binyamine une ration cinq fois supérieure à celle des autres ? Que cache cette mise en scène ? À l'évidence, le jeune frère n'est pas un glouton pour absorber tant de nourriture.

Le **Tiféret Chlomo**⁴ corrèle cela à un autre épisode. De façon littérale, les mots en gras se traduisent par « cinq mains ». Nous comprenons alors que Binyamine a obtenu « quatre mains » supplémentaires vis-à-vis de ses frères n'en ayant eu qu'une seule. Cela renvoie alors à la naissance des deux fils de Yéhouda, décrite dans la Paracha de la semaine dernière. La Torah rapporte⁵ :

כִּזְ וַיְהִי, בְּעֵת לְדִתָּהּ, וַהֲגִידָה תְּאוֹמִים, בְּבֶטְנָהּ
 27/ *Or il se trouva, lors de son enfantement, qu'elle portait des jumeaux dans son sein.*

כַּח/ וַיְהִי בְּלִדְתָהּ, וַיִּמְנוּ יָדַי, וַתִּקַּח הַמַּיְלִדָּת, וַתִּקְשֹׁר עַל-יָדָיו שְׁנֵי
 לְאֹמֶר, זֶה, יֵצֵא רְאשִׁיבָה
 28/ *Au moment de sa délivrance, l'un d'eux avança la main; la sage femme la saisit et attacha sur sa main un fil d'écarlate, pour indiquer que celui ci était né le premier.*

כֹּט/ וַיְהִי כִּמְשִׁיב יָדָיו, וַהֲגִידָה יֵצֵא אֶחָיו, וַתֹּאמֶר, מֶה-
 פָּרַצְתָּ עָלַי פָּרֶץ; וַיִּקְרָא שְׁמוֹ, פְּרִיץ
 29/ *Comme il retirait sa main, voici que son frère vint au monde. Elle dit: "Avec quelle violence tu te fais jour!" Et on lui donna le nom de Pérets.*

ל/ וַאֲחֵר יֵצֵא אֶחָיו, אֲשֶׁר עַל-יָדָיו הַשֵּׁנִי; וַיִּקְרָא שְׁמוֹ,
 זֶרַח
 30/ *Ensuite naquit son frère, dont la main portait le fil d'écarlate. On lui donna le nom de Zéra'h.*

(Le maître parle d'une cinquième mention du mot « main » dans le mot « המַיְלִדָּת – sage-femme », seulement, elle semble de toute évidence absente, c'est pourquoi nous n'envisagerons que les quatre mentions).

1 Au verset 5.

2 Chémot, chapitre 25, verset 33.

3 Béréchit, chapitre 43, verset 33.

4 Zmanim véMo'adim, sur "Zot 'Hanouka".

5 Béréchit, chapitre 38.

Afin de mettre plus en avant les propos du **Tiféret Chlomo** que nous allons aborder, soulignons ceux du **Sifté Cohen**⁶. Le maître présente une analyse magistrale de la raison profonde de la naissance gémellaire ici évoquée. Comme nous l'avons mentionné à de nombreuses reprises, l'union de Tamar à Yéhouda trace la lignée royale jusqu'à l'arrivée du Machia'h. Cette union est donc orchestrée par le Maître du monde, qui suscite chez Yéhouda un désir au-delà de la capacité humaine⁷. Le **Sifté Cohen** analyse sur cette base l'échange entre Yéhouda et Tamar⁸ :

טז/ ויט אליה אל-הדרה, ויאמר הבה-נא אבוא אליה, כי לא ידע, כי כלתו הוא; ותאמר, מה-תתן-לי, כי תבוא, אלי
 16/ II se dirigea de son côté et lui dit: "Laisse moi te posséder." Car il ignorait que ce fût sa belle fille. Elle répondit: "Que me donneras-tu pour me posséder?"

יז/ ויאמר, אנכי אשלח גדי-עזים מן-הצאן; ותאמר, אם-תתן ערבון עד שלקחך

17/ II répliqua: "Je t'enverrai un chevreau de mon troupeau." Et elle dit: "Bien, si tu me donnes un gage en attendant cet envoi."

יח/ ויאמר, מה הערבון אשר אתן-לך, ותאמר חתמה ופתילה, וימטה אשר בידה; ויתן-לה ויבא אליה, ותהר לו

18/ II reprit: "Quel gage te donnerai-je?" Elle répondit: "Ton sceau, ton cordon et le bâton que tu as à la main." Il les lui donna, il approcha d'elle et elle conçut de son fait.

Arrêtons-nous sur le gage demandé. En apparence, ce gage vise un objectif précis, celui de pouvoir témoigner qu'elle n'a pas commis d'acte répréhensible. Dès lors, une question se pose. Pourquoi cacher à Yéhouda la vérité pendant trois mois ? Pourquoi ne pas simplement lui avouer son identité immédiatement après l'union, évitant alors toute suspicion future ?

L'analyse du **Sifté Cohen** nous fournit peut-être une réponse. Le maître souligne que Tamar négocie pour obtenir un paiement. Dans les faits, ses intentions sont autres, de sorte qu'elle ne devrait pas être si insistante sur le sujet. Yéhouda

6 Sur ce passage.
 7 Voir Béréchit Rabba, chapitre 85, paragraphe 8.
 8 Béréchit, chapitre 38.

lui répond alors en employant le mot « אַנְכִי - je », qui bien souvent est une allusion au Créateur ayant initié les dix commandements par ce mot. Ainsi, le **Sifté Cohen** décèle une discussion entre Tamar et Hachem, qui parle à l'insu de Yéhouda et glisse sa réponse dans sa bouche. Dès lors, Hachem lui promet d'envoyer « גְּדֵי-עִזִּים מִן-הַצֹּאן - un chevreau de mon troupeau ». Le maître remarque que ces mots ont pour valeur numérique⁹ celle de « זהו - c'est le Machia'h ». Tamar demande ensuite : « donne un gage en attendant cet envoi ». En attendant la venue de ce Machia'h, elle réclame une certitude, un moyen de tenir jusqu'à la fin de l'attente. Les trois gages qu'elle réclame sont : « חַתְמָה וּפְתִילָה, וּמִטָּה אֲשֶׁר בְּיָדְךָ - Ton sceau, ton cordon et le bâton que tu as à la main ». Le mot « חַתְמָה - ton sceau » renvoie, de par sa valeur numérique, au roi Chlomo¹⁰ ; le mot « וּפְתִילָה - ton cordon » est une référence au mot « תִּיקוּן - réparation » et intervient en gage de reconstruction suite à la destruction du premier temple. Ce mot concerne donc le deuxième temple. Enfin, les mots « וּמִטָּה אֲשֶׁר בְּיָדְךָ - et le bâton que tu as à la main » sont une promesse que la royauté ne sortira pas des mains de Yéhouda, même durant l'exil, où ses descendants se chargeront de diriger le peuple. Hachem accède à toutes ses requêtes et alors l'union avec Yéhouda a lieu.

Un problème se pose alors. Dans les faits, il existe un moment de l'histoire où la tribu de Yéhouda a perdu le trône. En effet, durant le deuxième temple, suite aux événements de 'Hanouka, les Maccabim, issus de la tribu de Lévi, se sont assis sur le trône pendant près d'un siècle. Ils ont d'ailleurs agi en accord avec le Sanhédrin et ont suivi la Halakha proposée. Certes, il leur sera reproché d'avoir maintenu par la suite leur statut, justifiant de lourdes punitions à leur égard, seulement il a bien existé un moment où le trône était occupé par des membres étrangers à la descendance de Yéhouda. Comment comprendre cela ?

Peut-être est-ce là justement la raison pour laquelle Tamar se cache de Yéhouda et garde les gages durant trois mois. Le **Sifté Cohen** explique qu'au moment de la naissance des jumeaux, le Satan est venu pour s'en prendre

9 Avec le collel.
 10 Voir le calcul du maître dans son développement.

à Pérets, désigné comme aîné pour mettre en place la lignée royale. Devant ce péril, Zéra'h, le deuxième enfant à naître, sort sa main afin de perturber le Satan. L'ange constatant que Zéra'h devance son frère, estime qu'il est en train de lui dérober le droit d'aînesse et dès lors, le trône échappera à la lignée messianique. C'est ainsi que Pérets est sauvé et peut naître le premier. Nous comprenons donc que l'apparition des mains de Zéra'h vise à perturber le Satan. Cet enfant est donc un roi en apparence, pendant un court laps de temps, où il devance son frère. Le **'Hatam Sofer**¹¹ évoque alors une royauté subsidiaire. Rappelons les propos de **Rachi**¹² concernant Tamar : elle est la fille de Chem. Or, la Torah rapporte¹³ :

וּמַלְכֵי-צֶדֶק מְלֶךְ שָׁלֵם, הוֹצִיא לָהֶם וַיָּנִי; וְהוּא כֹהֵן, לְאֵל
עֲלִיּוֹן

Malkitsédek, roi de Chalem, apporta du pain et du vin: il était prêtre du Dieu suprême.

À nouveau, **Rachi** identifie ce personnage à Chem. Cet homme était donc à la fois Cohen et Roi. Tamar, en tant qu'héritière, provient d'une lignée où la royauté et la prêtrise sont jumelées. Le **'Hatam Sofer** décèle dans cette filière de la descendance de Yéhouda la royauté des 'Hachmonaïm, estimant¹⁴ que les descendants de Zéra'h se sont mélangés à ceux des Cohanim, menant à cette fusion des ascendances et justifiant que sur le trône soit occupé par un descendant indirect de Yéhouda. Pendant un temps, Yéhouda est sur le trône sans l'être réellement. C'est pour cela que Zéra'h sort momentanément le premier. Par cela, il insinue un temps où sa descendance devance celle de Pérets. Cette interversion est peut-être même le fruit de la requête de Tamar, qui demande un gage jusqu'à la venue du Machia'h. Sa prière concerne alors le moment où la possibilité de régner sera retirée de Yéhouda. Hachem lui accorde alors la promesse que, malgré tout, même si en apparence Yéhouda sera distant du trône, son sang coulera dans les veines des rois remplaçants. À ce titre, Tamar cache à Yéhouda sa grossesse, afin de mettre en place le prototype d'une descendance étrangère et pourtant familière.

11 Sur ce passage.

12 Béréchit, chapitre 38, verset 24.

13 Béréchit, chapitre 14, verset 18.

14 Comme d'autres commentateurs.

Yéhouda suspecte que la grossesse de Tamar soit le produit d'un autre homme et s'avère finalement le père des enfants.

Il est d'ailleurs remarquable de souligner que cela interviendra dans le deuxième temple, celui que Tamar évoque par le mot « וּפְתִילָהּ - *ton cordon* », pouvant aussi se traduire par « *mèche* » en référence aux mèches des bougies ayant servi à l'allumage de la Ménorah. Plus encore, la vérité est révélée au bout du troisième mois de grossesse. Comme le souligne le texte : « וַיְהִי כְּמִשְׁלֹשׁ הַחֳדָשִׁים - *Or, environ trois mois après* », le compte des trois mois est incomplets ; il manque quelques jours. Il s'avère donc qu'un peu avant que les trois mois ne s'achèvent, Tamar est jugée. Initialement présumée coupable, elle est finalement acquittée. Le **Bat Ayin**¹⁵ s'appuie sur les enseignements du **Arizal** pour expliquer que la conclusion, le tampon final du jugement de Roch Hachana, intervient justement au moment de 'Hanouka. La sentence de Tamar intervient au troisième mois, en allusion au troisième mois de l'année, celui de Kislev, où 'Hanouka intervient à quelques jours de sa conclusion, soit le 25 du mois. C'est alors qu'est sauvée la royauté d'Israël et qu'en parallèle, est mise en place une royauté de remplacement pour assurer le sauvetage du peuple par les 'Hachmonaïm pendant 'Hanouka.

Nous pouvons maintenant revenir aux propos du **Tiféret Chlomo**. La naissance de Zéra'h annonce cette royauté subsidiaire, celle où Yéhouda est absent. Cette mise en avant se fait par la mention des quatre mains. En parallèle de quoi, Binyamine a reçu « quatre mains » de la part de Yossef. Or, nous parlons bien d'un Machia'h ben Yossef, représentant de la royauté issue de Léa. Le maître souligne que Binyamine incarne le prolongement de Yossef et, dès lors, en situation d'exil, c'est Binyamine qui prend le relais. Cela est d'ailleurs formulé par l'histoire, où Yossef était roi pour voir ensuite s'installer Chaoul, un membre issu de Binyamine, à la tête du peuple juif. Il est alors nécessaire que Binyamine et Yéhouda établissent une connexion entre eux, celle qui garantira la survie du peuple juif dans l'avenir. C'est pourquoi Yossef lui aussi accorde « quatre mains » à Binyamine afin

15 Sur ce passage.

de reproduire la position de Zéra'h lors de la naissance des enfants de Yéhouda.

Dans cette optique, Yossef installe une situation de péril pour Binyamine afin de forcer Yéhouda à prendre sa défense. Depuis le début, Yossef cherche à placer Yéhouda en position de garant de son petit frère, afin que la vie de l'un soit liée à celle de l'autre. Les deux deviennent indissociables. Cela nous explique pourquoi le temple sera construit sur le territoire de Binyamine, mais avec une particularité, celle d'y entremêler une partie du territoire de Yéhouda. Plus encore, l'exil provoquera la disparition de dix tribus sur douze, préservant précisément celles de Yéhouda et Binyamine. L'objectif de Yossef dans toute cette mise en scène est donc d'unir les deux royautés « remplaçantes » afin de maintenir les juifs durant les exils.

Cette idée se confirme par la suite du texte, lorsque dans la Paracha suivante¹⁶, Yossef offre cinq tenues à son frère Binyamine. La Guémara¹⁷ s'interroge sur ces vêtements et dit : « *Il a en réalité fait une allusion sur le fait que plus tard, un fils (Mordékhaï) descendrait de lui, et sortirait de chez le roi vêtu de cinq habits royaux* ». Cette même Guémara¹⁸ s'interroge sur les origines de Mordékhaï, tantôt considéré par la Méguilat Esther comme descendant de Yéhouda, tantôt comme fils de Binyamine. Une des réponses à cette contradiction est fournie par Rabbi Yo'hanan, révélant l'union d'un membre de Binyamine avec une femme de Yéhouda pour aboutir à Mordékhaï. Là encore, la délivrance en exil s'est faite par l'association de ces deux tribus.

Concernant le sauvetage de 'Hanouka, il se réalise par l'entremise des Cohanim ayant un lien avec Zéra'h. La délivrance se produit au mois de Kislev. Il existe douze mois dans le calendrier et nos sages les corrèlent aux douze tribus. Sans trop de surprise, nous trouvons le mois de Kislev correspondre à la tribu de Binyamine. Le **Tiféret Chlomo** explique alors que nos versets formulent les quatre « mains » supplémentaires de Binyamine en citant le total de cinq « mains » en allusion à ce que nos sages rédigeront dans le texte

16 Béréchit, chapitre 45, verset 22.

17 Traité Méguilah, page 16a.

18 Page 12b.

de « *Al Hanissim* » où nous remercions Hachem de notre sauvetage en disant :

מִסְרַף גְּבוּרִים בְּיַד הַקְּלָשִׁים וְרַבִּים בְּיַד מְעַטִּים וְרַשְׁעִים בְּיַד צְדִיקִים וְטָמְאִים בְּיַד טְהוּרִים וְנְדִים בְּיַד עוֹסְקֵי תוֹרָתְךָ

Tu as livré les puissants entre les mains des faibles, les nombreux entre les mains des peu nombreux, les impies entre les mains des justes, les impurs entre les mains des purs, et les arrogants entre les mains de ceux qui s'occupent de Ta Torah.

Ayant établi cette corrélation, il nous faut la pousser jusqu'au bout. L'ajout des quatre « mains » est certes probant, mais nous ne comprenons pas l'intérêt d'une quadruple intervention. Pourquoi Zéra'h et Binyamine, précurseurs du miracle de 'Hanouka, doivent-ils manifester leurs mains à quatre reprises ?

Le commentaire du **Alchikh Hakadoch**¹⁹ nous inspire une réponse saisissante. Lorsque la Torah décrit les lois de l'allumage de la Ménorah, elle dit²⁰ :

ב / דְּבַר, אֶל-אַהֲרֹן, וְאָמַרְתָּ, אֵלָיו: בְּהַעֲלֵתְךָ, אֶת-הַנֵּרוֹת, אֶל-מוֹל פְּנֵי הַמְּנוֹרָה, יֵאָרְרוּ שִׁבְעַת הַנֵּרוֹת

2/ Parle à Aaron et dis-lui: Quand tu disposeras les lampes, c'est vis-à-vis de la face du candélabre que les sept lampes doivent projeter la lumière."

ג / וַיַּעַשׂ כֵּן, אַהֲרֹן--אֶל-מוֹל פְּנֵי הַמְּנוֹרָה, הַעֲלָה נֵרְתֶיהָ: כַּאֲשֶׁר צִוָּה יְהוָה, אֶת-מֹשֶׁה

3/ Ainsi fit Aaron: c'est vis-à-vis de la face du candélabre qu'il en disposa les lampes, comme Hachem l'avait ordonné à Moshé.

Comme souvent, les traductions ne sont pas littérales. Le premier mot en gras signifie « *lorsque tu feras monter (les nérot)* ». La logique voudrait que nous parlions d'un allumage et non d'une élévation, bien qu'en effet, la nature de la flamme est de monter vers le haut. Il n'en demeure qu'il ne s'agit pas du langage normalement utilisé. Il est d'ailleurs répété dans le deuxième verset où les mots en gras signifient « *en face de la face de la Ménorah, il a élevé les bougies* ». Là encore, il s'agit d'élever. Toutefois, notre surprise est

19 Torat Moshé, Bamidbar, chapitre 8, verset 3.

20 Bamidbar, chapitre 8.

plus grande en lisant « en face de la Ménorah ». Cela semble insinuer que les bougies sont dissociées du candélabre et éclairent en face de lui, chose totalement invraisemblable.

Le **Alchikh** répond à ces questions en soulignant les descriptions que le Maître du monde a faites de la Ménorah à Moshé. Les maîtres soulignent que Moshé peinait à comprendre comment construire la Ménorah, au point qu'Hachem la lui a montrée. Même cela n'a pas suffi tant les difficultés semblaient insurmontables. Le **Alchikh** démontre²¹ qu'Hachem a dû montrer à Moshé la Ménorah à quatre reprises. Le maître s'interroge sur les difficultés rencontrées par Moshé. Qui ne serait capable de reproduire une Ménorah comme celle du Temple ? Certes, beaucoup de détails l'entourent, cependant n'importe quel artiste en serait capable. Pourquoi est-ce donc si difficile ?

La réponse résulte de l'essence même du projet. En effet, nous avons expliqué plusieurs fois que l'ensemble des éléments constitutifs du Michkan sont la résultante de ceux présents dans le Temple céleste. L'objectif de la fabrication terrestre n'est pas un simple assemblage de matériel. Il s'agit de projeter l'aura du Temple céleste dans notre dimension, de matérialiser une source purement spirituelle dans ce monde. Or, il existe quatre étages séparant notre dimension de celle où Moshé observe la Ménorah. C'est pourquoi Moshé entreprend un travail des plus délicats, celui d'acheminer et de matérialiser sur terre une réalité échappant à la matière. Hachem dévoile alors à Moshé une première image, celle de la structure la plus haute, et Moshé en comprend les détails. Seulement comment faire en sorte qu'un tel éclat puisse exister dans une strate inférieure ? Lorsque Moshé redescend dans le monde du dessous, il est démuné et ignore comment concrétiser la Ménorah dans cette réalité. À nouveau, Hachem lui montre les détails de construction, lui révélant le secret pour faire transiter ces notions d'un monde à l'autre. Ce procédé se répète à mesure que Moshé accompagne la source de la Ménorah sur terre, dans le quatrième et dernier état.

²¹ Voir son développement pour les versets attestant de son propos.

C'est alors à Aaron de prendre le relais. Son rôle est l'exact opposé de celui de Moshé. Il doit allumer la Ménorah sur terre et élever ses flammes jusqu'au ciel pour allumer simultanément la Ménorah céleste. C'est pourquoi le texte parle d'élever les flammes et non de simplement les allumer. Plus encore, la Torah souligne notre propos en précisant qu'Aaron a élevé les flammes « *face à la Ménorah* », insinuant clairement la présence d'un candélabre distinct. C'est en effet le cas, car la démarche d'Aaron a rejoint le ciel pour faire briller la lumière de la Ménorah céleste.

Le **Alchikh** ajoute un élément important. Une fois allumée, la lumière de la Ménorah spirituelle ne s'éteint plus. Cela semble évident tant la lumière des sphères supérieures n'est pas le produit d'une combustion et tire sa source de la lumière divine cachée dans le monde lors de la création du monde.

Les sages affirment²² que la bougie Ouest de la Ménorah était un témoignage de la présence divine dans le Temple. En effet, bien qu'elle ne recevait pas plus d'huile que les autres bougies, elle se maintenait allumée toute la journée jusqu'au lendemain, au moment d'allumer à nouveau les bougies. Ce miracle a commencé à s'estomper après la mort de Chim'one Hatsadik²³, sans doute pour indiquer que la présence divine se retirait progressivement. Les sages²⁴ précisent alors que pour la rallumer, il fallait impérativement utiliser le feu du Mizbéa'h. Les deux flammes doivent donc être de même nature, car justement dans les deux cas, la Torah réclame un « *feu perpétuel* ». Dans le cas du deuxième Temple, le feu du Mizbéa'h était un feu normal. Cela résulte justement du retrait de la présence divine. Seulement, dans le premier Temple, les choses étaient différentes.

Les **Tosfot**²⁵ apportent au nom du Midrach²⁶ que Moshé a été surpris en recevant l'ordre d'Hachem de construire un autel en bois recouvert d'une fine couche de cuivre afin d'y présenter les sacrifices. La Torah

²² Traité Chabbat, page 22b.

²³ Voir traite Yomah, page 39a.

²⁴ Traité Tamid, chapitre 6, Michna 1.

²⁵ Sur le traité 'Haguiga, page 27a.

²⁶ Tan'houma, parachat térouma, ot 11.

demande en effet²⁷ à ce que le feu brûle en permanence sur l'autel. Comment cette petite épaisseur de cuivre pourrait-elle empêcher que les flammes finissent par consumer le bois de l'autel ? À cela, le Maître du monde lui a répondu : « *ainsi fonctionne le feu céleste : un feu dévorant le feu mais ne consommant pas, comme en atteste l'événement du buisson.* »

Que signifie l'expression « *un feu dévorant le feu* » ? Elle se justifie par la nécessité de présenter un feu terrestre sur l'autel. Quand bien même le feu céleste ne porterait pas atteinte au bois de l'autel des sacrifices, le feu terrestre obligatoirement présent sur les sacrifices se chargerait de le faire. Ce dernier ne peut prétendre aux mêmes fonctions que le feu descendu du ciel et, de fait, le bois ne peut pas lui résister. C'est en ce sens qu'Hachem précise une fonction particulière du feu céleste : il est capable de brûler le feu terrestre. De fait, l'apport humain de flamme n'est pas dangereux pour le bois de l'autel tant le feu divin le protège du danger des flammes terrestres.

Nous comprenons alors pourquoi le Ner Hamaaravi brûlait toute la journée lorsque le peuple ne fautait pas. Car au feu humain s'ajoutait le feu céleste, celui qui dévore les flammes elles-mêmes. La flamme céleste empêchait alors la flamme terrestre de consumer l'huile et ne lui accordait qu'une infime quantité de sorte à ralentir la combustion et l'étendre sur une journée entière. Ce miracle est la résultante du travail conjoint de Moshé et Aaron d'avoir descendu l'essence de la Ménorah dans notre monde, et d'avoir ensuite élevé les Nérot à la dimension céleste.

Le **Sfat Emet**²⁸ explique en ce sens la portée du miracle de 'Hanouka. Nous avons en effet expliqué que la bougie occidentale témoignait au monde de la présence divine. Seulement, sa présence se trouvait dans l'enceinte du Temple, inaccessible à la masse. Il s'agissait d'un domaine « privé » consacré au divin. En y pénétrant, les Grecs ont tenté de déclarer ce lieu zone publique et ont offert un cadeau au peuple juif : celui d'affranchir la lumière céleste des limites de la

27 Vayikra, chapitre 6, verset 6.

28 Sur Mikets, année 643.

Ménorah et du Temple, comme nous allons le voir.

Le Talmud²⁹ précise qu'en entrant dans le Beth Hamikdash après leur victoire, les 'Hachmonaïm n'ont pas pu allumer la Ménorah car elle était absente ; les Grecs l'avaient volée. Ils ont alors construit un candélabre fait de broches de fer recouvertes d'étain. Plus tard, lorsqu'ils s'enrichirent, ils les firent en argent. Lorsqu'ils s'enrichirent encore, ils les firent en or. Il apparaît qu'une autre structure que celle de la Ménorah est subitement devenue capable d'accueillir l'éclat de la Ménorah céleste. Plus encore, la lumière divine s'est étendue à toutes les bougies, étendant le miracle en dehors de ses frontières. De façon imagée, Hachem a accepté que le miracle présent dans son domaine privé s'étende hors de sa limite, pour atteindre le domaine public. C'est pourquoi les sages ont institué l'allumage des nérot de 'Hanouka à l'extérieur des maisons, pour attester de la libération de la lumière devenue accessible à tous.

Nous pouvons maintenant comprendre la corrélation établie par le **Baal Hatourim** entre les rêves des épis de blé et la Ménorah. Comme le lui dit Yossef, les deux rêves de Pharaon n'en sont finalement qu'un. En analysant les faits, nous trouvons une singularité dans le premier rêve du roi d'Égypte, apercevant les sept vaches sortir du fleuve. Il ne s'agit pourtant pas d'animaux marins. Pourquoi sont-elles décrites comme le produit de l'eau ?

Peut-être pouvons-nous comprendre à travers l'adage de nos sages : « *il n'y a d'emploi du mot eau que pour symboliser la Torah* ». Les sept vaches grasses sortent de l'eau pour incarner le flux divin s'acheminant dans notre monde. À son arrivée dans notre dimension, il se matérialise et se voit incorporé dans la matière. D'où l'apparition de sept autres vaches de mauvaise qualité, venues absorber la source divine au point de la rendre invisible. À ce titre, le premier rêve de Pharaon correspond à la démarche de Moshé vis-à-vis de la Ménorah, celle de la descendre dans la matière. Un deuxième rêve intervient ensuite, celui des épis issus de la terre, eux aussi remplacés par des épis de mauvaise qualité. Cette fois, la Torah

29 Traité Roch Hachana, page 22b.

formule leur état comme elle le fait pour décrire la Ménorah auprès d'Aaron et insinue le besoin de terminer le travail amorcé dans le premier rêve, celui d'élever la matière vers sa source céleste, en l'affranchissant des frontières de ce monde. C'est pourquoi Yossef intervient pour conseiller le roi, alors même qu'il n'a pas été consulté en la matière. Il conseille de confier ce travail à une personne à même de sanctifier la matière. C'est pourquoi Pharaon nomme Yossef à ce poste, reconnaissant en lui des qualités absentes chez l'ensemble des Égyptiens.

Qu'a-t-il de si particulier ? Certes, il est doué pour expliquer les rêves, mais est-ce là un gage de compétence pour gérer un pays ?

Ce n'est pas cela que Pharaon a constaté en Yossef. Il a décelé le potentiel spirituel, sa capacité à transcender la matière. Seul Yossef pouvait accomplir ce prodige et faire émerger la source divine dans un monde empêchant sa manifestation. Dès lors, il était le seul à même de sauver le pays. Nous constaterons d'ailleurs que l'ensemble des efforts de Yossef se concentre sur le blé et non sur le bétail. Le rêve des vaches ne le concerne pas, son rôle n'est pas de faire descendre le flux divin comme le fera plus tard Moshé. Son travail durant les sept années d'abondance consiste à maintenir les sources divines que la matière tente de couvrir par la famine. Il doit faire briller l'aura céleste à travers la matière.

Pourquoi est-ce au travers de cette mission que Yossef évolue en Égypte ?

La réponse semble évidente. Yossef est descendu le premier en exil afin de préparer l'arrivée du reste de la descendance de son père. Son rôle ne se limite pas à l'exil égyptien, comme nous l'avons démontré ; il s'étend à l'ensemble des exils de l'histoire. À ce titre, il révèle en amont les sept sources de la Ménorah afin de transmettre à Binyamine et à Yéhouda la capacité d'ouvrir cette source céleste au moment de repousser les Grecs. Il met alors en place une stratégie et relie les deux frères pour confier ensuite les quatre « mains » à même de saisir la lumière céleste de la Ménorah et lui faire descendre les quatre strates jusqu'à notre monde, afin qu'elle brille même en dehors du Temple, devant la résidence de tous les juifs, comme c'est le cas à 'Hanouka.

Puisse la lumière briller dans toutes les demeures du peuple juif, *amen véamen*.

Chabbat Chalom.

ים של תורה Yam Chel TORAH

Conférence, Édition & Diffusion de Torah aux Francophones

Yamcheltorah c'est près de 300 vidéos en ligne et d'articles de Torah diffusés chaque semaine sur internet, 5 livres sur la Paracha déjà parus et distribués gratuitement en France et en Israël, une Hagada commentée et illustrée accessible à tous, un podcast quotidien d'halakha, des conférences toutes les semaines, et l'espoir de multiplier encore les projets avec une étude sur les prophètes ainsi que de nombreuses autres éditions d'ouvrages gratuits à prévoir...

Dynamisez votre table de Chabat

avec

la Collection TOME 1



Berechit

Chémot

Vayikra

Bamidbar

Dévarim

Téléchargez notre Application

disponible sur
iphone & android



Yam Chel Torah

Retrouvez les Chiourim

sur
Youtube / Facebook

& Yamcheltorah.fr



Flashez le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone pour faire un don. Merci!!

**DEVENEZ
PARTENAIRES**

**SOUTENEZ L'ASSOCIATION
EN ENVOYANT UN DON EN LIGNE**